



## Santé publique

### La situation professionnelle des pharmaciens jusqu'en 2040 Stabilisation démographique, féminisation et rajeunissement

**D**ans *Études & Résultats* n° 1110 de mars 2019, Christelle Millien (Drees) présente la situation professionnelle des pharmaciens en 2018 : lieu et type d'exercice, effectif, âge, genre, diplôme, perspectives d'évolution de carrière...<sup>(1)</sup> La prise en considération de ces variables s'inscrit dans une démarche d'estimation concernant l'évolution de la profession. L'étude fait le point sur les tendances à venir selon une période de projection allant de 2018 à 2040.

Quelque 73 000 pharmaciens sont en activité, en 2018, en France. Les effectifs sont stables par rapport aux autres professionnels de santé. L'étude indique une hausse de 0,5 % entre 2008 et 2018 du nombre de pharmaciens contre 4 % pour les médecins, 43 % pour les infirmiers ou encore 23 % pour les sages-femmes. En outre, « la population française ayant évolué plus rapidement durant cette période (+ 5 %) que les effectifs de pharmaciens, la densité de ces praticiens a diminué, passant de 114 pharmaciens de 70 ans ou moins pour 100 000 habitants en 2008 à 109 en 2018 ».

Christelle Millien explique cette stagnation des effectifs par « la stabilisation à un niveau bas du nombre de places disponibles au numerus clausus dans les années 1990 » et ce, en dépit d'un « relèvement » dans les années 2000, lequel va nécessairement entraîner un ralentissement du vieillissement de la profession. Cependant, la durée des études (de six à huit ans) et les délais d'installation (parfois jusqu'à quatre ans) expliquent les effets relativement récents corrélés au relèvement du numerus clausus.

En termes d'âge, « la part des moins de 35 ans est (...) passée de 19 % en 2011 à 21 % en 2018. Et, dans le même temps, la part des plus de 55 ans a augmenté (passant de 21 % en 2011 à 29 % en 2018) ». L'étude pointe également les départs à la retraite qui induiront un rajeunissement de la population dans la prochaine décennie.

Concernant le lieu d'activité principal du pharmacien, sept praticiens sur dix exercent en officine. En outre, « l'exercice en entreprise individuelle se replie, alors que cette forme juridique était la plus répandue auparavant : seuls 29 % des pharmaciens titulaires sont entrepreneurs individuels en 2014, contre 42 % en 2009 ». Par ailleurs, l'étude met en lumière une féminisation de la profession : en 2018, « 68 % des pharmaciens actifs et inscrits à l'Ordre sont des femmes ». Ces pharmaciennes représentent 75 % des moins de 30 ans contre 58 % entre 60 et 69 ans. En termes de statut professionnel, « elles occupent des postes à niveau de responsabilité moins élevé notamment en officine où seulement 55 % des titulaires d'officines sont des femmes ».

Christelle Millien souligne que « les salariés changent davantage d'exercice au cours de leur carrière ». Cependant, certains salariés comme les titulaires d'officine et les pharmaciens biologistes changent très rarement de secteur d'activités, quel que soit leur âge. Par ailleurs, l'étude rend compte de l'augmentation croissante du salariat en officine.

L'étude montre que les diplômés à l'étranger favorisent le maintien de la densité. Ainsi, les étudiants sont de plus en plus nombreux à se former à l'étranger : « 6 % des pharmaciens actifs et inscrits pour la première fois à l'Ordre en 2017 ont obtenu leur diplôme à l'étranger, contre 1 % des primo-inscrits de 1999 ». Toutefois, il existe des variations de flux d'une année sur l'autre. Le point le plus haut a été atteint en 2015 avec 187 primo-entrants diplômés à l'étranger.

(1) – « 8 % de pharmaciens en plus entre 2018 et 2040, et une densité stabilisée » (6 pages). *Études & Résultats* est une publication de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).



## Un métier d'avenir

L'utilisation d'un modèle de projection met en évidence une tendance à la hausse entre 2018 et 2040 : le nombre de pharmaciens devrait « *augmenter de 8 % pour s'élever à 79 000 en 2040, dans l'hypothèse où les comportements seraient constants et la législation en vigueur maintenue* ». L'étude précise que cette densité resterait stable « *dans la mesure où la population française augmenterait au même rythme (8 %) pendant cette période selon l'Insee* ».

Selon le scénario tendanciel (hypothèse de comportements constants), la part des pharmaciens exerçant en officine resterait stable autour de 69 %. Par contre, « *l'accroissement du salariat dans les officines se poursuivrait : la part*

*des titulaires d'officines continuerait de diminuer passant de 37 % à 33 % entre 2018 et 2040, alors que celle des adjoints augmenterait (36 % des pharmaciens seraient salariés dans une officine en 2040 contre 33 % en 2018).*

Christelle Millien met l'accent sur le développement de la féminisation et du rajeunissement des pharmaciens. D'un côté, « *la part des femmes continuerait d'augmenter, passant de 68 % en 2018 à 70 % en 2040* » et, de l'autre : « *l'âge moyen des pharmaciens passerait de 46,4 ans en 2018 à 44,9 ans en 2040, en raison de la stabilisation du nombre d'entrants dans la vie active* ». Enfin, « *la proportion de pharmaciens âgés de 55 ans ou plus, qui s'élève à 31 % en 2018, ne serait plus que de 23 % en 2040* ».

## Les médecins s'orientent de plus en plus vers l'exercice en groupe

**D**ans son n° 1114 de mai 2019, *Études & Résultats* analyse l'exercice en groupe de la médecine générale libérale <sup>(2)</sup>. La région des Pays de la Loire se démarque de plusieurs façons.

L'exercice en groupe permet au minimum aux professionnels de santé de partager leur cabinet et peut aller jusqu'au partage des dossiers de patients, voire des honoraires. Début 2019, 61 % des médecins généralistes libéraux déclarent exercer en groupe au titre de leur activité libérale principale. La pratique se développe au fil des années : le taux était de 54 % fin 2010 et de 57 % début 2014. Pour 2019, le taux régional le plus élevé est celui des Pays de la Loire (74 %).

Parmi les médecins généralistes libéraux, 39 % exercent seuls. S'ils sont 61 % à exercer en groupe, 57 % exercent avec au moins un autre médecin généraliste ; 27 % avec au moins un professionnel du paramédical. Le taux descend à 6 % quant à l'exercice avec au moins un autre médecin d'une autre spécialité ; à 5 % avec au moins un chirurgien-dentiste.

Dans plus de la moitié des cas, les regroupements concernent uniquement des médecins généralistes. Ces regroupements comptent en moyenne trois médecins généralistes en équivalents temps plein (ETP). Les Pays de la Loire se

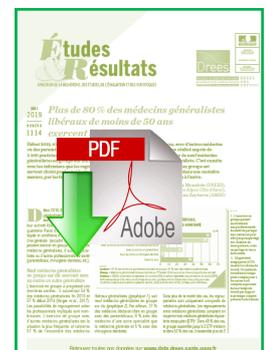
distinguent par la part des regroupements réunissant au moins trois médecins généralistes en ETP (65 %).

Parmi les médecins généralistes en groupe, 94 % exercent avec au moins un autre généraliste, et 57 % avec uniquement un ou plusieurs médecins généralistes. Par ailleurs, les professionnels paramédicaux qui sont en groupe avec eux sont surtout des infirmiers, puis des masseurs-kinésithérapeutes, des pédicures-podologues, des orthophonistes, des diététiciens...

Les Pays de la Loire se distinguent en France comme étant la région où la part des médecins exerçant avec des paramédicaux est la plus importante (environ 40 %).

Les médecins généralistes peuvent exercer avec des médecins d'autres disciplines (6 %). Ces derniers sont plutôt des gynécologues, des psychiatres ou des cardiologues et, dans une moindre mesure, des ophtalmologues ou des dermatologues.

Les médecins généralistes exerçant en groupe sont surtout les plus jeunes (81 % des moins de 50 ans, contre 57 % des 50 à 59 ans). Et ce sont plus souvent des femmes.



« *Les artistes n'ont pas de recettes magiques à nous apporter ni de théories à imposer. En revanche, leurs œuvres peuvent nous aider à inventer des sens nouveaux, pour une vie différente, à réinvestir nos relations, nos amours, nos amitiés de telle sorte que, contrairement à ce que nous raconte la publicité commerciale, nous ne placions pas l'essentiel de nos vies dans la consommation, dans l'avoir, dans le paraître. Ils peuvent nous rouvrir à des formes de présence au monde, de contemplation, d'adresse à ce qui semble nous dépasser, de sorte que nous reconstruisons avec les humains, mais aussi tous les êtres vivants et la nature dans son ensemble, une relation de réciprocité qui est la condition d'une vie commune possible.* »

Jean-François Bouthors, écrivain et éditeur, « *Un impérieux besoin de culture* » (point de vue), *Ouest-France* du 8 juillet 2019.

(2) – Hélène Chaput et Martin Monziols (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Drees), Lisa Fressard et Pierre Verger (Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur), Bruno Ventelou et Anna Zaytseva (Aix-Marseille School of Economics – AMSE), « Plus de 80 % des médecins généralistes libéraux de moins de 50 ans exercent en groupe » (2 pages).